

Lettre d'information aux Partenaires

N°7 - juillet 2011

Objet : DCR 2010 : Lettre recommandée envoyée à tort

Certains de nos assurés ont récemment reçu une relance par lettre recommandée avec accusé de réception, leur demandant d'effectuer leur déclaration de revenus 2010.

En raison d'un dysfonctionnement informatique, cette relance a été effectuée à tort, car la déclaration avait bien été réalisée dans les délais.

Je vous prie de bien vouloir accepter les excuses du RSI pour cet incident et le désagrément qu'il a pu vous causer dans la relation à votre client.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information

Dans le cadre de notre partenariat et suivant nos engagements, je vous remercie d'assurer la plus large diffusion de cette lettre d'informations.

Le Directeur - Jean-François DAUDET

Contact : Jean-Louis BENOIT
Tél. : 01 43 18 56 03

Courriel réservé aux partenaires :
relations.exterieures@idfcentre.le-rsi.fr
RSI Ile-de-France Centre
CS 70021
141 rue de Saussure
75847 Paris cedex 17